



### **Le journaliste Bruno Bidjang se retrouve au cœur d'une affaire judiciaire.**

Le 23 Février 2024, après avoir été interrogé une seconde fois par le commissaire du gouvernement, il a été placé en détention à la prison principale de Kondengui.

Son crime présumé ? Avoir incité les Camerounais à exprimer leur mécontentement suite à l'augmentation du prix du carburant. Initialement accusé d'incitation à la révolte et à la révolution par les gendarmes du SED, les magistrats militaires ont requalifié les faits en "propagation de fausses nouvelles".

Sa convocation au tribunal militaire, prévue pour le 14 Mars 2024, n'a rien à voir avec l'affaire Martinez Zogo qui suit son cours toujours au tribunal militaire.